

FÉVRIER 2023

**Aide aux jeunes
en situation précaire - p04**

Le CPAS présente sa première
Maison de l'Autonomie

Mobilité partagée - p04

Des drop-zones pour ranger
les trottinettes électriques

**Du neuf pour
nos commerçants - p05**

Découvrez les initiatives
prévues en 2023

LA VIE ETTERBEEKKOISE

* 84



VOTRE MENSUEL OFFICIEL D'INFORMATION COMMUNALE



Rachat du site ING par les USA

La commune veillera au
bien-être du quartier et à la
participation des habitants

etterbeek.brussels

VOS SERVICES COMMUNAUX EN UN COUP D'OEIL

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ETTERBEEK

Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek
02 627 21 11 | info@etterbeek.brussels

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

02 627 27 58 - urbanisme@etterbeek.brussels

ANIMATION

02 627 23 34 - animation@etterbeek.brussels

BIEN-ÊTRE ANIMAL

02 627 24 41 - beanimal@etterbeek.brussels

CABINET DU BOURGMESTRE

02 627 23 51 - bourgmestre.dewolf@etterbeek.brussels

CONTACT PLUS

02 627 27 37 - contact.plus@etterbeek.brussels

CPAS

02 627 22 57 - info@cpas-etterbeek.brussels

CULTURE FR

02 627 23 57 - culturefrancophone@etterbeek.brussels

CULTURE NL

02 627 23 05 - cultuur@etterbeek.brussels

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

02 627 23 24 - economie@etterbeek.brussels

ÉGALITÉ DES GENRES ET DIVERSITÉ

02 627 27 54 - egalite@etterbeek.brussels

ETAT CIVIL

02 627 24 62 - etatcivil@etterbeek.brussels

ÉTRANGERS

02 627 25 02 - etrangers@etterbeek.brussels

FOIRES - MARCHÉS - BROCANTE

02 627 23 24 - fmb@etterbeek.brussels

JEUNESSE

02 627 25 18 - jeunesse@etterbeek.brussels

MOBILITÉ

02 627 27 18 - mobilite@etterbeek.brussels

POPULATION

02 627 26 02 - population@etterbeek.brussels

PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE

02 627 23 72 - cohesion.sociale@etterbeek.brussels

PROPRETÉ PUBLIQUE

0800 25 755 - proprete@etterbeek.brussels

SPORTS

02 627 25 81 - sport@etterbeek.brussels

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

02 627 27 73 - solidariteinternationale@etterbeek.brussels

STATIONNEMENT

02 627 25 23 - stationnement@etterbeek.brussels

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

02 627 27 85 - etterbeek.durable@etterbeek.brussels

TRAVAUX PUBLICS

02 627 27 13 - travauxpublics@etterbeek.brussels

etterbeek.brussels

LA VIE
ETTERBEEKOISE

Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek
02 627 21 11 + info@etterbeek.brussels

Imprimé sur papier recyclé

EDITO*



Vincent De Wolf
Votre bourgmestre

La participation citoyenne nous tient à cœur !

Chère Etterbeekoise, Cher Etterbeekois,

L'année 2023 démarre avec de nombreux projets, petits et grands, qui auront un impact concret sur la qualité de vie de votre quartier. Pour que ces projets suscitent l'intérêt et l'adhésion des Etterbeekois, 2023 doit être une année où la participation citoyenne demeure au centre de notre action. Réunions publiques, diagnostics en marchant, Babelbus, plateforme en ligne, conseils consultatifs : de nombreux outils pour susciter votre participation. Prenons l'exemple des États-Unis qui ont acheté un des plus grands terrains existant à Etterbeek pour y construire leur ambassade. Le devoir d'un Bourgmestre et de l'ensemble des mandataires est d'abord d'être à l'écoute des riverains du site, de leurs préoccupations légitimes, mais aussi de leur exposer les avantages comme les inconvénients d'une telle arrivée. 200 citoyens étaient présents à la première réunion organisée au collège Saint-Michel à ce sujet. Rien n'est encore concret dans ce projet, mais je veillerai, en ma qualité de responsable de la participation citoyenne, à ce que la voix des habitants soit entendue et respectée à toutes les étapes de ce processus.

“ Je veillerai à ce que la voix des habitants soit entendue et respectée ”

C'est cette attitude que nous avons adoptée dans le dossier du site Exobois, bien connu des riverains du métro Thieffry. Le Bourgmestre se doit d'assurer la tranquillité publique et de rechercher les équilibres afin d'offrir aux habitants un environnement de vie sain et convivial. Dans ce quartier, nous les avons défendus tout en maintenant un dialogue à la fois ferme et ouvert avec la STIB, lequel a débouché sur des engagements forts pour assurer un meilleur respect de la tranquillité du quartier. Le tout en permettant au métro de se développer à la hauteur de l'importance qu'il a pour de nombreux Bruxellois.

Lorsque nous changeons le sens d'une rue, lorsque nous plantons des arbres, lorsque nous mettons en place une initiative en matière de sécurité, de propreté, pour nos aînés ou encore lorsqu'il s'agit de créer un événement festif ou de soutenir une initiative pour nos jeunes, nous consultons, sans relâche. Recourir à la participation constitue une tradition communale depuis trente ans et elle est l'un des vaccins pour lutter contre le déficit démocratique. L'aménagement central avenue Hansen-Soulie, la politique communale de stationnement, les pistes cyclables ou encore les places du Rinsdelle ou Jourdan constituent des exemples ces dernières années d'une vraie participation des habitants dans leur élaboration. Si je dois formuler un vœu cette année, c'est donc celui de perpétuer cette tradition de commune à taille humaine où chacun peut contribuer à la vie locale et voir son opinion être entendue dans chacun des projets qui lui tient à cœur.

* ZOOM

Réunion sur le rachat par les Etats-Unis du site ING au Cours Saint-Michel : Un quartier inquiet, une commune à l'écoute

Le gouvernement américain a récemment acquis le site ING du Cours Saint-Michel en vue d'y installer le siège de son ambassade et de la mission des États-Unis auprès de l'Europe. La Région bruxelloise a déjà fait savoir qu'elle soutient cette initiative. Cependant, la commune se montre prudente. Et pour cause : aucune demande officielle n'a été communiquée et aucune demande de permis n'a été introduite.



La nouvelle du rachat par les Etats-Unis du site ING du Cours Saint-Michel, bien connu des Etterbeekois, a suscité l'inquiétude des riverains, raison pour laquelle le bourgmestre les a conviés le 30 janvier dernier à une première réunion d'information.

A cette occasion, il leur a bien sûr indiqué que sa principale préoccupation et celle du Collège était de veiller à ce que les habitants soient étroitement associés à toutes les étapes du processus. Mais il en a également profité pour énumérer les principales exigences que la commune demandera d'intégrer aux prescriptions des futurs permis d'urbanisme et d'environnement :

- Préserver la quiétude, l'accessibilité et la qualité résidentielle du quartier en mettant en place des mesures de sécurité non pénalisantes pour la vie quotidienne des habitants ;
- Rénover le parc aux frais de l'ambassade ;
- Créer un cheminement piéton et cycliste entre la rue de la Gare et le haut de la rue Père de Deken ;
- Rénover l'espace sportif du parc (en collaboration avec « Redveco », propriétaire de cette partie du Cours Saint-Michel) ;
- Prévoir un éclairage qualitatif en vue d'assurer la convivialité et la sécurité du site ;
- Sachant que le projet ne devrait concrètement voir le jour qu'à la fin de cette décennie, exiger que le bâtiment ING, une fois désaffecté, ne soit pas à l'abandon et qu'il fasse à tout le moins l'objet d'un gardiennage financé par l'ambassade.

Ajoutons à cela que la plaine de jeux gérée par la commune n'est pas concernée par le projet. Elle sera donc maintenue.

Aucune densification sur le site n'est prévue

Pour respecter les préoccupations émises par les riverains à l'occasion de cette réunion, la commune ne demandera pas non plus au futur occupant de compensation complémentaire en nouveaux logements à hauteur des rues Pères de Deken et de la Grande Haie.

Enfin, il a également été question de l'aspect financier du dossier. Il faut savoir en effet que le changement d'affectation du site et la garantie d'exonération fiscale dont bénéficiera l'administration US auront comme conséquence, pour le budget etterbeekois, une perte annuelle de revenus estimée à 2 millions d'euros. L'addition est donc salée et s'alourdira encore avec l'absence de revenu cadastral et d'additionnel à l'impôt des personnes, ainsi que l'augmentation des coûts d'encadrement policier. Autant d'éléments qui justifient parfaitement, si besoin est, la prudence de la commune, ses exigences préalables et sa volonté de veiller à ce que les droits des riverains soient fermement respectés.

*

Du changement dans la réglementation des terrasses



Ayant particulièrement souffert des fermetures successives liées à la crise sanitaire, les établissements Horeca ont pu après le confinement installer des terrasses élargies ou saisonnières afin de pouvoir augmenter quelque peu leur chiffre d'affaires. Il était toutefois important d'avoir une réglementation actualisée en la matière, tant en ce qui concerne les terrasses dites classiques que les terrasses temporaires.

• **Les terrasses classiques** : depuis le 1^{er} janvier 2023, l'autorisation liée à ce type de terrasse est limitée à un an et devra donc être renouvelée. C'est le service des Taxes qui reprend la gestion administrative des terrasses. Le service Permission de voirie vérifie la conformité de la demande

et détermine ce qui peut être autorisé. C'est également ce service qui dresse les constats en cas d'infraction. Un nouveau formulaire de demande standardisé est disponible sur le site web de la commune etterbeek.brussels.

- **Les terrasses saisonnières** : ces terrasses peuvent être installées sous certaines conditions entre le 1^{er} avril et le 31 octobre sur des emplacements de stationnement. Les demandes doivent être transmises au service des Taxes via un formulaire à envoyer au plus tard 30 jours avant la date d'occupation souhaitée. Une redevance de 100€ est demandée par mois d'occupation.

*



Des logements dédiés aux jeunes adultes en difficulté

La « *Maison de l'Autonomie* » est l'une des récentes initiatives du CPAS d'Etterbeek dans sa lutte pour l'accès au logement et contre l'exclusion sociale. Cette fois, c'est aux jeunes adultes que le projet s'adresse spécifiquement puisqu'il vise à loger temporairement, dans un cadre rassurant et bienveillant, des jeunes de 18 à 25 ans dont les situations nécessitent de rester à l'écart de leurs milieux familiaux. Ce projet a pu naître grâce au prix obtenu par le CPAS d'Etterbeek lors d'un concours organisé en 2022 par Ethias (les « *Ethias Youth Solidarity Awards* ») qui a voulu récompenser les projets les plus remarquables à travers une participation financière des CPAS dans leur lutte contre la précarité chez les jeunes.

ensemble, à développer des compétences sociales indispensables pour fonctionner dans la société, à acquérir peu à peu une autonomie et une confiance en eux en tant que jeunes adultes, et à définir leurs projets individuels pour se construire ou se reconstruire ».

En ce début d'année, la première « *Maison de l'Autonomie* », située dans la rue De Mot et fraîchement réaménagée pour la sécurité et le confort des jeunes, accueille donc ses premiers occupants. Les projets d'intégration sociale se dessinent déjà individuellement : une formation pour devenir boucher, un apprentissage en langues, la finalisation d'un parcours d'études en marketing qui aurait été mis en péril en l'absence de cette structure...

Les parcours des nouveaux habitants de la maison s'annoncent très différents mais l'un des objectifs du projet est de permettre au groupe de jouer un rôle de repère et de source d'inspiration collective.

Ce projet sera amené à évoluer puisque l'ouverture d'une seconde maison est déjà en cours d'élaboration.

1 **Projet « Pass'âge »**
Cellule Logement du CPAS
02 627 22 78

*

Il peut s'agir de jeunes en rupture familiale, victimes de violences intrafamiliales (physiques ou psychologiques), de l'alcoolisme ou de la toxicomanie de leurs parents. Pour leur sécurité, ces jeunes n'ont plus la possibilité de vivre en milieu familial et, la plupart du temps, n'ont que très peu de perspective de logement pour s'installer ailleurs. Isolés, ils risqueraient d'entrer très tôt dans une situation de sans-abrisme avec toutes les problématiques sociales qui en découlent.

Un espace d'apprentissage et d'accompagnement

À travers ce projet de logement temporaire, également intitulé « *Pass'âge* », le Président du CPAS et son équipe de la « *Cellule Logement* » ont voulu « *créer un espace où il est possible pour ces jeunes d'apprendre, avec l'accompagnement des travailleurs sociaux, à vivre*



Les drop-zones débarquent à Etterbeek

Après plusieurs opérations organisées pour récupérer des engins de cyclopartage mal garés (trottinettes et vélos), la commune d'Etterbeek poursuit son action pour libérer l'espace public et installe des « drop-zones » sur son territoire.



Des espaces de stationnement attendus par la population.

Consciente que les engins de cyclopartage mal garés constituent un problème récurrent pour les piétons en général et les personnes à mobilité réduite en particulier, la commune d'Etterbeek a mené dès le mois d'octobre 2022 plusieurs opérations d'enlèvement. Une initiative qui a mobilisé la police mais aussi le service des Travaux publics et la Cellule répression du service Propreté publique. Les engins mal garés étaient systématiquement embarqués dans un local communal, non sans avoir fait l'objet d'un constat au préalable. Le bilan de ces opérations est éloquent : sur un total de 14 opérations, près de 150 engins ont ainsi été saisis. Cela représente 85 dossiers traités par le service des Sanctions administratives communales.

Des emplacements adéquats

Aujourd'hui, la commune fait un pas de plus pour dégager l'espace public. Une dizaine de drop-zones ont déjà été marquées hors voiries (sur les trottoirs larges ou sur les espaces piétonniers). L'objectif est d'en installer 42 en voiries régionales et une quarantaine en voiries communales dès cette année. À terme, elles seront reprises sur la plateforme numérique des opérateurs afin que l'utilisateur puisse en un coup d'œil repérer la drop-zone la plus proche. L'objectif final étant d'éviter que les utilisateurs ne garent leurs véhicules en dehors de ces zones.

*

* ENTRETIEN

Un champion du monde à la ludothèque !

En novembre dernier, l'Etterbeekois Nicolas Buba devenait champion du monde de bodybuilding naturel à Prague. Ce sportif de haut niveau n'est pas un inconnu dans notre commune : il a déjà décroché un titre mondial en 2016, mais, dans un tout autre registre, il travaille aussi depuis près de 15 ans à notre ludothèque communale (24, avenue du Préau). Nous lui avons demandé ce que ce nouveau sacre représente pour lui et comment il parvient à concilier sa passion avec sa vie professionnelle.



Nicolas Buba
Champion du monde
de bodybuilding
naturel

En quoi ce 2^{ème} titre de champion du monde est-il différent du premier ?

Nicolas Buba : « En 2016, à Dinant, je m'étais aligné dans la catégorie des moins de 80kg. Cette fois, j'ai concouru dans la catégorie open. C'est la plus redoutable car on y est confronté à tous les gabarits. Le défi était d'autant plus grand que je n'ai participé à aucune compétition de ce niveau depuis ma victoire en 2016. Les conséquences sont aussi très différentes car ce titre m'ouvre la voie à un statut professionnel qui m'accorde le droit de participer à des concours rémunérés. »

D'où vient cette passion pour le bodybuilding ?

N.B. : « C'est arrivé par hasard. J'étais d'abord footballeur mais en 2012, j'ai poussé la porte d'une salle de sport, le Center Gym, au centre sportif d'Etterbeek. Je voulais juste y faire quelques exercices pour me maintenir en forme. Mais le gérant de la salle, Maurice Jamar, m'a fait remarquer que j'avais des aptitudes pour cette discipline et qu'avec de l'entraînement et

de la volonté, je pourrais viser haut. Je lui ai fait confiance et Maurice est toujours mon coach aujourd'hui. »

Comment parvient-on à s'entraîner tout en travaillant et en menant une vie de famille normale ?

N.B. : « J'ai une routine à laquelle je reste fidèle : je m'entraîne cinq fois par semaine, du lundi au vendredi, uniquement pendant ma pause de midi. Jamais en soirée. La journée, je travaille à la ludothèque, puis je rentre chez moi et je me consacre à ma famille. En dehors de la salle de sport, je fais juste attention à ce que je mange ; cela fait partie de l'entraînement. »

Le public qui fréquente la ludothèque connaît vos exploits sportifs ?

N.B. : « De plus en plus, oui. On me dit qu'on m'a vu dans la presse, on me félicite et les habitués se passent le mot. J'apprécie beaucoup, évidemment, mais il faut rester humble et faire la distinction entre son boulot et sa passion ! »



Maurice Jamar et Nicolas Buba, mis à l'honneur lors du Conseil communal.

*

Du neuf pour nos commerçants

Dans le cadre de son plan de relance de l'activité économique, la commune d'Etterbeek propose plusieurs initiatives originales pour promouvoir l'activité commerciale dans notre commune. Coup de projecteur sur ces projets innovants qui rythmeront l'année 2023.



Encourager nos citoyens à consommer local et soutenir les entrepreneurs d'Etterbeek en renforçant leur visibilité, c'est la volonté affichée du Collège des bourgmestres et échevins. C'est dans cet esprit que sont nés les Broebels, notre monnaie locale, il y a maintenant deux ans. Mais d'autres projets se concrétisent. Citons par exemple, la mise en place de grands stickers colorés appliqués sur les vitrines des espaces commerciaux en attente d'occupation. Ces derniers attirent le regard d'éventuels repreneurs et apportent de la convivialité au quartier. Ils sont disponibles sur simple demande auprès du service Développement économique et commercial. Ce dernier peut également servir de relais entre les propriétaires et les indépendants en recherche d'un espace commercial. N'hésitez pas à le contacter en cas de besoin.

Une brochure et des formations pour les entrepreneurs

Autre nouveauté en ce début d'année, une brochure à destination des indépendants qui souhaitent développer leur activité sur notre territoire. Bientôt disponible auprès du Guichet unique mais aussi à la Maison des entrepreneurs Innov'Ett (Rue de l'Etang, 131), elle vous informera sur les démarches à réaliser pour s'installer à Etterbeek mais aussi sur les facilités offertes par notre commune que ce soit en terme de prime, de formation ou même de réseautage grâce au Club des entrepreneurs.

Un nouveau cycle de formation est d'ailleurs programmé à la Maison des entrepreneurs – Innov'ett à partir du mois de février en collaboration avec le Credal. Il s'agit d'un programme collectif d'initiation gratuite à la création d'entreprise pour vous guider les jeunes entrepreneurs dans leurs premières démarches et réflexions. Durant 9 ateliers répartis sur 9 semaines, ils recevront les clés pour imaginer un projet en accord avec le marché, mais également en adéquation avec leurs valeurs. Enfin, une nouvelle application d'e-commerce verra très bientôt le jour. Elle devrait permettre aux clients de trouver en un clin d'œil le commerce etterbeekois de leur choix en fonction de leurs besoins. Nous vous la dévoilerons prochainement.

Service du Développement économique et commercial
02 627 23 24 - 02 627 24 41 - 02 627 27 92
economie@etterbeek.brussels

*

Site Exobois, après malentendu et coup de théâtre, des garanties apparaissent !



Vincent De Wolf
Bourgmestre

Le site Exobois, situé près de la station Thieffry, est le théâtre, depuis plusieurs années, des travaux nécessaires au bon fonctionnement du métro, lesquels ont souvent un impact important sur la qualité de vie des habitants du quartier.



Nul n'ignore que le Bourgmestre a pour principale mission légale d'assurer la sécurité, la salubrité et la santé publique. Dans ce cadre, Vincent De Wolf a été amené à prendre un arrêté d'interdiction de travaux lourds prévus par la STIB en novembre dernier et visant à l'évacuation et au déversement de quelques 284 tonnes de ballast provenant du réseau de métro. Cette décision a été unanimement défendue par le Collège des Bourgmestre et Échevins.

L'arrêté a été justifié par le non-respect des engagements antérieurement pris par la STIB afin de limiter les nuisances et de préserver la tranquillité et la santé des habitants, à la suite d'une réunion avec les riverains. Il était, en effet, de la responsabilité du Bourgmestre de ne pas laisser se dérouler de tels travaux sans garanties suffisantes et permettre, ainsi, à de centaines de tonnes de ballast d'être déversées sans protections à proximité des jardins et habitations voisines.

Une réunion constructive et éclairante avec la STIB

Dans la foulée de cette interdiction, le Bourgmestre a pris l'initiative d'organiser une rencontre avec la direction de la STIB qui s'est tenue le 20 décembre dernier. Particulièrement constructive, cette réunion a permis de mettre en lumière que le non-respect des engage-

ments pris par la STIB lors de travaux antérieurs avait été le fait des sous-traitants désignés par la société des transports en commun. À l'époque, de nombreuses plaintes avaient été relayées par les habitants.

La réunion précitée a permis de renforcer les garanties obtenues par la commune d'Etterbeek afin que, lors de prochains travaux, des mesures effectives soient mises en œuvre pour atténuer les nuisances pour les riverains.

Par courrier officiel du 9 janvier dernier, la STIB a confirmé ses engagements :

- utilisation de « big bags »
- recours à des engins à pneus plutôt qu'à chenilles
- étude d'une solution à plus long terme
- prise de mesures de bruit
- concertation avec l'ensemble des techniciens communaux et de la STIB

Le Bourgmestre se réjouit que les malentendus, manifestement provoqués par les difficultés rencontrées entre la STIB et ses sous-traitants, aient néanmoins permis de mettre en place une collaboration plus solide entre les autorités communales et la société des transports en commun.

Dans un souci de conciliation et d'équilibre entre les intérêts de la STIB et les attentes légitimes des habitants, soyez assurés qu'il continuera à veiller à ce que chacun respecte ses engagements. Il vous informera en outre, comme il s'était engagé à le faire, des évolutions de la situation à ce niveau.



Rétroactive

• 15 juin 2022:

Réunion publique sur site avec prise d'engagement pour limiter les nuisances de bruit

• 8 au 14 septembre 2022:

Chantier lourd où les engagements de juin ne sont pas respectés par les sous-traitants (plaintes avec preuves à l'appui)

• 6 octobre 2022:

Demande de dérogation par la STIB pour un nouveau chantier lourd le week-end du 11 au 13 novembre (refusé par le Bourgmestre en raison des nuisances de septembre)

• Début novembre 2022:

Notification par la STIB que la demande de dérogation n'est pas une obligation et que le chantier sera réalisé

• Début novembre 2022:

Arrêté de police pris par le Bourgmestre pour interdire la tenue du chantier (confirmant le refus de dérogation)

• 10 novembre 2022:

Décision unanime du Collège de soutenir, devant le Conseil d'État, l'arrêté pris par le Bourgmestre

• 10 novembre 2022:

Recours pris par la STIB en extrême urgence au Conseil d'État – refusé

• 30 novembre 2022:

Réunion sur site avec Bruxelles Environnement (division bruit) et la STIB.

• 20 décembre 2022:

Réunion avec les dirigeants de la STIB organisée par Etterbeek à l'Hôtel communal

• Avril 2023:

Prochain chantier lourd



* ACTION POLITIQUE

Contact Plus : aux côtés des seniors et des personnes handicapées



Maryam Matin Far
Échevine de l'Action Sociale

Connaissez-vous le service Contact Plus ? À Etterbeek, c'est lui qui organise l'aide destinée aux seniors ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite et/ou porteuses d'un handicap.

L'aide dispensée par ce service de proximité peut prendre différentes formes. Cela va du soutien à la réalisation de démarches administratives, comme les demandes de pension ou de reconnaissance de handicap, à un accompagnement plus spécialisé, par exemple d'ordre psychosocial. Outre un accueil bienveillant et une oreille attentive, les personnes qui s'y rendent pourront toujours y trouver des conseils avisés, personnalisés et adaptés à leur situation, ainsi que des informations précises au sujet d'autres structures ou organismes plus à même de les aider le cas échéant. Mais le soutien proposé ne s'arrête pas là ! Contact Plus assure en effet aussi un service de

transport adapté ainsi que l'octroi de chèques-taxi, la livraison de repas à domicile en collaboration avec le CPAS ou encore la gestion du service de petits travaux de rénovation « Proxibat » en partenariat avec la Mission locale.

Enfin, c'est également cette dynamique équipe qui œuvre chaque année à l'élaboration du programme d'activités « ActiPlus » destiné aux aînés de la commune ; un programme dont l'édition 2023 s'annonce une fois encore riche en visites et en excursions, dont la brochure a récemment été déposée dans la boîte aux lettres de tous les Etterbeekois âgés de plus de 60 ans.

Participation à la vie locale et lutte contre la fracture numérique

Ces deux volets d'action du service Contact Plus feront l'objet d'une attention particulière de la part de ses membres en 2023, notamment via les projets suivants qui seront poursuivis ou relancés :



Citons tout d'abord la **reprise des séances publiques des Conseils Consultatifs des Aînés et de la Personne Handicapée**, deux assemblées participatives composées d'habitants souhaitant s'investir dans ces domaines, qui débattent de sujets qui les concernent en vue de formuler des avis et des recommandations à destination des autorités de la commune. Ces réunions, ouvertes à tous et auxquelles les associations locales actives dans ces secteurs sont vivement invitées à participer, se tiendront au minimum 4 fois par an, voire plus si la demande s'en fait sentir. Précisons encore qu'il est également envisagé recueillir en amont les éventuelles suggestions de ces organes de réflexion avant tout lancement de chantier significatif dans l'espace public. Pour plus d'informations sur ces Conseils Consultatifs et leurs prochaines réunions en 2023, n'hésitez pas à prendre directement contact avec l'équipe du service Contact Plus.



L'initiation au bon usage et à la maîtrise du smartphone, lancée en 2022 et qui a remporté un vif succès auprès du public concerné, figurera elle aussi au menu des priorités de Contact Plus cette année. L'objectif de ce module de formation réparti en 10 séances hebdomadaires d'environ 3h est de permettre aux participants de se familiariser avec les nouvelles technologies et d'intégrer les notions de base pour pouvoir utiliser correctement leur tablette ou smartphone (rédiger et envoyer un email, prendre et classer des photos, installer et utiliser une application, etc.). Deux sessions de formation sont d'ores et déjà prévues en 2023 mais d'autres pourraient également être organisées en fonction de l'intérêt rencontré et de la demande. Cette formation gratuite s'adresse à tous les seniors d'Etterbeek mais il est toutefois demandé aux personnes intéressées de s'engager à suivre l'entièreté du programme, étant donné la forte demande et le nombre limité de places disponibles.

Petit rappel concernant la prime aidants proches et le volontariat

Si vous êtes reconnu comme aidant proche par votre mutuelle, sachez que **vous pouvez solliciter une prime dont le montant s'élève à 100 € par an** et qui vise à vous permettre de vous faire remplacer de temps en temps par quelqu'un pour pouvoir souffler un peu et vous adonner à des loisirs. N'hésitez pas à vous renseigner à ce sujet auprès de l'équipe de Contact Plus si vous êtes aidant proche ou à en parler autour de vous.

Enfin, il nous paraît utile de rappeler ici que c'est aussi **le service Contact Plus qui coordonne l'ensemble du volontariat sur le territoire d'Etterbeek**. Que vous souhaitiez consacrer un peu de votre temps aux autres ou que vous soyez à la recherche d'un coup de pouce pour vous aider dans certaines tâches, à domicile ou au sein de votre association, n'hésitez donc surtout pas à vous adresser à ses membres.



Contact Plus
02 627 27 37 – contact.plus@etterbeek.brussels



* ACTION POLITIQUE

Etterbeek s'engage pour le climat

Un plan d'action pour 2023



Pieterjan Vanden Boer
Échevin en charge de la Transition écologique

Les huit dernières années ont été les plus chaudes de tous les temps. Les inondations de l'année dernière ont été suivies de vagues de chaleur et de sécheresses historiques : les extrêmes climatiques se succèdent rapidement, en Belgique comme ailleurs.

Etterbeek n'est pas épargnée par les conditions météorologiques extrêmes liées au changement climatique.

Notre commune, très densément peuplée et fortement urbanisée, est particulièrement exposée à la sécheresse, à la perte de la biodiversité et au phénomène « d'îlots de chaleur », mais des pluies intenses peuvent également provoquer des inondations plus fréquentes dans les zones plus basses.

La commune est consciente qu'il faut travailler de manière concertée pour réduire nos émissions et nous adapter aux effets d'un climat déjà en cours de modification. Etterbeek est une des 12.629 villes et communes dans le monde à avoir signé la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie : la commune, soutenue à l'unanimité par le conseil communal, s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030 pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Pour pouvoir respecter ce planning, Etterbeek va élaborer un plan d'action pour le climat. C'est une manière ambitieuse de relever les

“ Pour faire d'Etterbeek une commune plus durable il n'y a qu'un seul mot d'ordre : l'action, aujourd'hui et demain ”

défis du changement climatique sur plusieurs fronts. Ce plan d'action se concentrera en priorité sur la réduction des émissions de CO₂ en développant, par exemple, un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux, en construisant de nouvelles pistes cyclables, mais aussi en assurant la promotion d'une alimentation durable.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins ne veut pas seulement améliorer les projets internes de la commune : il souhaite aussi soutenir les propositions des citoyens et des organisations actives à Etterbeek.

Le travail a déjà commencé en analysant notamment l'ensemble des émissions de CO₂ liées aux dépenses communales. « Nous devons agir comme un collège unis, car la politique climatique touche à peu près toutes les compétences », déclare l'échevin Pieterjan Vanden Boer. « Etterbeek dans son ensemble participera donc à la transition écologique : en offrant des primes pour la rénovation des logements, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables, en réaffirmant sans cesse l'importance de la mobilité douce et durable, en verdurant davantage nos rues, nos parcs et nos places, etc. Nous devons renforcer et étendre les nombreux beaux projets déjà mis en place aujourd'hui par la commune : plus tôt nous investissons dans un avenir durable, mieux c'est ! Pour faire d'Etterbeek une commune plus durable où il fait bon vivre et où l'on est en bonne santé, il n'y a qu'un seul mot d'ordre : l'action, aujourd'hui et demain », conclut l'Echevin.



LA PARTICIPATION : UN ÉLÉMENT IMPORTANT DU PLAN D'ACTION

« L'idée est aussi d'impliquer les citoyens, les organisations et les entreprises d'Etterbeek dans ces décisions. Nous voulons consulter les habitants, les commerçants, les entrepreneurs durant ce processus, en utilisant des outils démocratiques : conseils consultatifs, conseils de quartier... La réflexion se fera donc en concertation avec ces organes de participation citoyenne afin que tout le monde soit en accord avec cette nouvelle orientation », souligne l'échevin de la Transition écologique.

*

*

* ACTU



* Le jus local qui vous fait revivre ! *

Coup de projecteur sur la mini-entreprise « Phénix Juice »

La mini-entreprise constitue un projet essentiel pour les étudiants en 7^{ème} gestion du Centre d'Enseignement secondaire Ernest Richard. Nous sommes partis à la rencontre de ces entrepreneurs en herbe bien décidés à promouvoir leur produit.

Vivre la vie d'un entrepreneur depuis la création d'un concept jusqu'à sa commercialisation. C'est l'aventure passionnante dans laquelle se sont plongés neuf élèves du Centre d'Enseignement secondaire Ernest Richard. Roshan, Norah, Mehdi, Séléna, Hamza, Marco, Ruth, David et Bobette sont tous étudiants en 7^{ème} année professionnelle spécialisation « Gestionnaire de très petites entreprises ». Ils apprennent les rouages mais aussi les difficultés liées à la gestion d'entreprise. « Au départ nous voulions plutôt proposer un service à destination des jeunes et des seniors », explique Séléna « Mais on s'est rapidement aperçu qu'il était plus facile de se lancer dans un produit concret ». Une fois le choix d'une boisson saine et locale posé, encore faut-il trouver les bons fournisseurs. « Ça n'a pas été simple, j'ai été confronté à de nombreux refus car beaucoup de fournisseurs ne connaissaient pas le projet de mini-entreprise », confie Mehdi du Département technique. « Heureusement, nous avons fini par rencontrer Maximilien, maraîcher à Fernelmont qui nous fournit ses pommes qui c'est adapté à nos besoins ».

Dégustations et premières ventes

Aujourd'hui, l'équipe avance sereinement sur son projet et a déjà pu proposer une première dégustation lors d'une rencontre entre étudiants et jeunes entrepreneurs organisée en novembre par la commune dans les locaux d'Innov'Ett. « Nous avons fait goûter notre jus de pomme et avons déjà eu de très bons retours », précise Roshan. Dans les semaines qui viennent, nos étudiants passeront à la commercialisation de leurs petites bouteilles au prix d'1,99€, que ce soit au sein de l'école ou sur d'éventuels marchés. Si l'expérience est loin d'être terminée, les membres de l'équipe ont déjà beaucoup appris, que ce soit grâce aux liens qu'ils peuvent réaliser avec leurs cours de comptabilité, de droit commercial ou de droit social ou en matière d'intelligence collective. « Il faut parfois prendre sur soi et essayer de motiver le groupe », explique Norah. Malgré les éventuels obstacles, l'enthousiasme semble toujours intact. « Si notre mini-entreprise fonctionne, nous pouvons même envisager de poursuivre l'aventure au-delà de l'année scolaire », conclut Roshan. En attendant, si vous désirez en savoir plus et soutenir leur projet, n'hésitez pas à les suivre sur les réseaux sociaux.

phenixjuice@gmail.com
Instagram et TikTok : "phenixjuice"



Avec les remerciements de votre zone de police



« Avec vous, pour vous ». Cette devise, c'est celle qui accompagne notre zone de police dans la réalisation quotidienne de ses nombreuses missions. Une volonté d'aider la population qui se trouve parfois gentiment saluée par nos citoyens et nos citoyennes.

Pour bien commencer cette année 2023, voici d'ailleurs quelques messages d'habitants qui tenaient à remercier nos policiers pour leur travail :

« Nous avons beaucoup apprécié leur réponse rapide et professionnelle, ainsi que leur bonne humeur »

« Merci pour votre accueil, votre compréhension et votre efficacité »

« Ils se sont montrés très disponibles et professionnels »

« Nous avons un profond respect pour votre profession »

Des mots qui ont certainement touché nos agents dont le travail s'avère parfois difficile sur le terrain.

Rappelons que si vous désirez témoigner de votre expérience avec les services de notre zone de police, un formulaire d'évaluation est disponible sur le site de la zone Montgomery : police.be/5343/fr/contact

« Des rencontres inspirantes... »



Ruth a pu présenter son projet devant la Ministre Valérie Glatigny.

Invitée à présenter leur produit devant la Ministre de la Jeunesse Valérie Glatigny lors de la rencontre organisée avec des jeunes entrepreneurs à Innov'ett, Ruth a jugé l'expérience enrichissante : « Bien sûr, j'étais un peu stressée à l'idée de parler de notre entreprise devant la Ministre et le Bourgmestre », confie la jeune étudiante en gestion. « Mais nous avons eu la chance de rencontrer des jeunes entrepreneurs qui ont pu réaliser leur rêve et nous montrer que tout est possible. C'est très inspirant pour nous ». Ruth est déjà convaincue que leur jus frais local et bio peut faire la différence : « C'était très important pour nous de choisir une boisson qualitative dont l'impact pour la planète est limité. »

* ACTU EN BREF

Stages 2023 : un programme de choix et de qualité

Il y a tout juste deux ans, Etterbeek reprenait à son compte la gestion des stages organisés sur son territoire durant les périodes de congés scolaires ; une situation qui lui permet depuis de proposer un programme d'activités particulièrement riche et varié aux enfants et aux jeunes et de garantir aux participants et à leurs parents un encadrement de qualité assuré par sa propre équipe d'animateurs, et ce à des prix très compétitifs !

La nouvelle sélection 2023 de stages, dont la brochure est disponible sur le site web etterbeek.brussels ainsi qu'en version papier dans certaines écoles et à l'accueil de l'hôtel communal, s'annonce une fois de plus alléchante avec, au menu notamment, quelques grands classiques tels que le football, la danse ou la natation, mais aussi certaines belles surprises comme une initiation à l'informatique, des sessions articulées autour de la découverte des sciences ou encore une introduction aux mystères de la magie. Veuillez toutefois noter que ces nouvelles activités ne seront organisées qu'à certains moments précis de l'année : il ne faudra donc pas traîner pour vous y inscrire si celles-ci vous intéressent !

i Service Jeunesse – Stages
02 627 24 75 - 02 627 25 70 - stage@etterbeek.brussels



*

Chaussures rouges : sensibiliser aux violences à l'égard des femmes



Le 25 novembre 2022, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, de nombreuses chaussures peintes en rouge ont été installées sur la place Jourdan. Cette action menée par le service Égalité des genres et diversité et son échevin (voir photo) faisait directement référence à l'œuvre réalisée par l'artiste mexicaine Elina Chauvet afin de dénoncer les féminicides au sein de son propre pays.

Tout au long de la journée, les passants ont été interpellés sur le sujet et invités à porter le ruban blanc, symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes. Celles et ceux qui le souhaitaient ont également pu exprimer par écrit leur soutien à cette cause.

*

Un Noël féérique pour les petits comme pour les grands !



Les enfants et les aînés d'Etterbeek ont une fois encore été gâtés à l'occasion des fêtes de fin d'année. Samedi 10 décembre 2022, les seniors de la commune étaient en effet conviés à un grand goûter organisé à l'initiative du service Contact Plus, lors duquel ils ont pu assister à un concert des jeunes choristes de l'école Paradis des Enfants avant de se voir remettre un petit présent par le Père Noël en personne. Ce dernier est ensuite revenu chez nous le weekend suivant, cette fois-ci afin de choyer les enfants de 2 à 6 ans rassemblés à l'hôtel communal dans le cadre de deux après-midi magiques organisées par le service Animation et agrémentées de spectacles, d'activités et d'un somptueux décor de circonstance qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

*

La vestiboutique de la Croix-Rouge est ouverte



Inaugurée le 26 novembre en présence du Bourgmestre et du Président du CPAS, ce magasin un peu particulier, situé à deux pas de la place Jourdan (rue Général Leman, 95), a rapidement été pris d'assaut. Et pour cause, la section locale de la Croix-Rouge vient d'y installer sa vestiboutique. « Elle a plusieurs objectifs : proposer des vêtements à moindre coût,

développer le seconde main et surtout l'économie solidaire puisque toutes les recettes des ventes serviront à financer les activités sociales et principalement les repas préparés pour les personnes sans-abris », explique Olivier Coppens, Président de la Croix-Rouge d'Etterbeek. La vestiboutique sera ouverte tous les trois premiers samedis du mois. Outre cette initiative, la section locale développe aussi des maraudes supplémentaires auprès des personnes sans-abris et a obtenu récemment une nouvelle cuisine, en partenariat avec le CPAS d'Etterbeek afin de préparer des repas pour les personnes sans-abris.

*

Opinions



Oser à tout âge

Anne Vandersande
Cheffe de groupe



Vous avez pu découvrir dans cette édition la mini-entreprise Phénix Juice de l'école Ernest Richard. Déjà très actifs à Etterbeek, les jeunes entrepreneurs se sont rapidement intégrés à notre maison des entrepreneurs : Innov'Ett. Ils y ont organisé leur première dégustation et ont pu présenter leur projet devant tout un public, dont la Ministre de la Jeunesse, Valérie Glatigny et le Bourgmestre d'Etterbeek, Vincent de Wolf. De plus, le 16 janvier, ils ont participé à leur première assemblée générale au sein de la prestigieuse salle du Conseil de l'Hôtel communal.

Vous l'aurez compris, ces jeunes ont su utiliser au mieux les différentes opportunités que la commune avait à leur offrir pour développer leur mini-projet entrepreneurial. Et ce ne sont pas les seules possibilités ! Le Club des entrepreneurs permet quant à lui de développer son réseau : sa 20e édition a d'ailleurs eu lieu le 17 janvier. Ou on retrouve encore le nouveau programme d'initiation à la création d'entreprise qui est totalement destiné aux jeunes.

L'insertion sur le marché de l'emploi au moyen de l'aventure entrepreneuriale n'est pas toujours aisée, c'est pourquoi nous tenons à accompagner au mieux les intrépides qui s'y lancent. De plus, la jeunesse etterbeekoise constitue le moteur de demain, nous continuerons donc à soutenir le plus possible leurs parcours jusqu'à leur envol. Un seul mot pour ces jeunes à la soif d'entreprendre : Osez !



L'avenir du Cours Saint-Michel

Vincent BIAUCE
Chef de groupe



Le site de la banque ING-Cours Saint-Michel est un « mur » qui sépare les quartiers alentours. Difficile de passer de la rue de la Grande Haie à la rue Père de Deken. Même si la plaine de jeux a un succès fou, le site a un potentiel énorme en termes d'amélioration pour la qualité de vie des habitants. Le parc mériterait un coup de jeune, le skate parc pourrait être développé...

Il y a quelques mois, nous avons assisté, comme de nombreux voisins à la présentation du projet de Besix et Immobil. Ce projet proposait d'ouvrir le site par de larges cheminements piétons. Les promoteurs du projet promettaient un cheminement piéton reliant la station de métro Thieffry à la rue de la Gare. Des commerces de proximité et terrasses y étaient prévus.

La presse s'est fait l'écho de la vente à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique des bureaux qu'occupent actuellement ING sur le Cours-Saint-Michel.

Un long processus commence donc ! Il y faudra transparence et participation !

Beaucoup de craintes se sont exprimées sur l'aspect sécuritaire et fermé du projet US.

Le groupe Ecolo-Groen sera très attentif à l'évolution de ce projet. Le site doit rester ouvert, accessible au public avec des équipements collectifs ... bref un lieu de vie, de rencontre.



Aider les jeunes en difficulté à prendre leur envol

Rachid Madrane
Conseiller communal



Près d'un adulte en errance sur cinq est un jeune entre 18 et 25 ans. Un chiffre effrayant qui nous rappelle que la lutte contre la pauvreté chez les jeunes est une question urgente.

En 2015, le CPAS de notre commune avait ouvert une première Maison de l'Autonomie pour venir en aide à des jeunes en difficulté, en rupture ou en crise avec leur famille, et qui risquaient, sans ce soutien, de basculer dans la grande précarité. Après un projet pilote mené en 2019 qui avait permis d'accompagner 18 jeunes dans leur envol vers l'âge adulte et la vie active, le CPAS, fort de cette expérience, a ouvert cette année une nouvelle maison, qui peut accueillir 5 jeunes à la fois.

L'initiative permet de proposer une approche « de transition », qui assure une continuité entre l'aide aux jeunes et l'aide aux adultes. Cette continuité est essentielle pour éviter la reproduction d'inégalités sociales de génération en génération. Le code de l'Aide à la Jeunesse que j'ai fait adopter lorsque j'étais Ministre prévoit d'ailleurs que l'on peut désormais accompagner les jeunes dans leur insertion sociale jusqu'à 22 ans.

Le début de l'âge adulte est une période complexe. Différentes transitions se succèdent, assorties de choix importants. À cela vient s'ajouter la difficulté à trouver un emploi et un logement. La part des jeunes âgés de 18 à 25 ans dans le public bénéficiaire de l'aide des CPAS croît d'ailleurs de façon importante. Le projet, porté en synergie avec l'administration communale et des associations de l'aide à la jeunesse, est donc un levier pour garantir la justice sociale et l'avenir de nos jeunes !



Les Engagés
POUR UNE SOCIÉTÉ RÉGÉNÉRÉE

Pour davantage de toilettes accessibles au public

Louise-Marie Bataille
Conseillère communale



L'accessibilité à des toilettes est un réel problème de santé publique qui peut avoir des conséquences médicales pour de nombreuses personnes et tout spécialement pour les femmes.

L'absence de toilettes dans l'espace public est source de situations très compliquées pour les sans-abris, les chauffeurs-livreurs, les personnes âgées, les travailleurs en extérieur, les femmes, les enfants, les personnes malades.

Il y a quelques temps, au conseil communal, nous avons interpellé le Collège sur la nécessité d'améliorer l'accessibilité à des toilettes publiques. Nous avons alors suggéré d'établir un relevé des toilettes se trouvant dans des bâtiments publics ou offrant un service au public comme une administration communale, une bibliothèque, un centre de sports, un centre culturel, un parc.

Nous avons également mis en évidence l'expérience de la ville de Bruxelles qui, en octroyant un label de type « Toilettes accueillantes » et en accordant une prime pour l'entretien, avait incité le secteur de l'horeca à rendre possible, même à ceux qui ne sont pas clients ou usagers, l'accès à leurs toilettes.

Nous nous réjouissons dès lors qu'Etterbeek soit sur le point de lancer une prime aux commerçants qui mettent à disposition des sanitaires et des ressources en eau.



Rénovation des voiries : oui mais...

Thomas Otte



Les rénovations récentes de différentes voiries sur la commune ont laissé place à plus de verdure et de surfaces perméables. Ceci va bien sûr dans le bon sens et la diminution des surfaces macadamisées permet, entre autres, de mieux absorber les eaux de pluie, de procurer des zones d'ombre bien utiles lors de fortes chaleurs grâce à certains types d'arbres ou tout simplement d'offrir un cadre de vie plus agréable. DéFI Etterbeek déplore toutefois que cela se fasse au détriment des personnes à mobilité réduite qui se retrouvent parfois face à des surfaces hybrides faites de dalles et de terre. Ces surfaces engendrent un risque important de chute et ne peuvent pas être franchies en fauteuil roulant. De plus, elles attirent les débris, sont difficiles à nettoyer et le gazon y pousse difficilement. Par exemple, pour la partie de la rue Général Henri qui a été refaite récemment (entre la rue Général Fivé et la rue Commandant Ponthier), DéFI aurait souhaité un aménagement qualitatif avec une distinction claire entre la route, de vrais espaces verts et un cheminement permettant à tous les piétons d'y circuler en sécurité plutôt qu'un aménagement mixte qui reste, malgré les travaux réalisés, toujours très « bétonné ».

* AGENDA

CULTURE

En février et mars

Expositions organisées à l'Espace Entrée Libre

Hall d'accueil de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – Du lundi au vendredi, de 8h à 16h

Jusqu'au 24/02 : Asimba Bathy – BD

Du 02 au 22/03 : Bayona Marci Lorena – Photographie

À partir du 23/03 : Patrick George – Peinture

02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels

Mercredi 15 mars

Cultuurraad – Conseil consultatif de la Culture néerlandophone

02 627 23 05 – cultuur@etterbeek.brussels

EGALITÉ DES GENRES ET DIVERSITÉ

Mercredi 22 mars

« Un Livre, une Autrice » – Présentation du livre « Faire je(u) égal » d'Edith Maruéjols

En collaboration avec l'Université des Femmes

Hôtel communal – salle Christian Debaty (31/1 avenue des Casernes) – 18h

02 627 27 54 – egalite@etterbeek.brussels

ENSEIGNEMENT

Du 28 février au 21 mars

Pré-inscriptions dans les écoles néerlandophones de Bruxelles

Pour obtenir de l'aide (sur rendez-vous) : 02 627 23 05 – affairesneerlandophones@etterbeek.be
www.inschrijveninbrussel.be

FAMILLE & JEUNESSE

Vendredis 17 février et 31 mars

Soirée jeux à la ludothèque

Ludothèque communale (24 avenue du Préau) 18h à 20h

02 642 90 22 – ludotheque-etterbeek@skynet.be



Du 20 février au 4 mars

« Jouer en famille spécial Carnaval » – Horaires élargis pour jouer sur place ou emprunter des jeux

Ludothèque communale (24 avenue du Préau)

Tous les matins de 9h30 à 12h (sauf dimanches), en plus des heures d'ouverture habituelles

02 642 90 22 – ludotheque-etterbeek@skynet.be

PARTICIPATION

Chaque mercredi (hors période de congés scolaires)

Tables de conversation (FR & EN) organisées à l'initiative de la communauté In'Etterbeek

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) 18h30 à 20h

02 627 23 30 – participation@etterbeek.brussels

PROPRETÉ PUBLIQUE

Samedis 11 février et 25 mars

Déchetterie mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers

11/02 : avenue Nestor Plissart – 9h à 14h

25/03 : avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers

9h à 14h

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Lundi 20 février

Opération de collecte de sang par la Croix-Rouge

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 15h à 20h

0800 92 245 – info@croix-rouge.be – donneurdesang.be

SCIENCES

Du 20 au 26 mars

12^{ème} édition du Festival du Film Scientifique de Bruxelles

ULB – Campus du Solbosch – salle Dupréel (44, avenue Jeanne – 1050 Ixelles)

equipeffsb@gmail.com – ffsbxl.be

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Vendredi 17 mars

Projection du film « Marcher sur l'eau » de la réalisatrice Aïssa Maïga

Activité organisée dans le cadre du festival « À Films Ouverts » (pour l'interculturalité et contre le racisme)

Cinéma Vendôme (18 chaussée de Wavre – 1050 Ixelles) 20h

02 627 27 73 – solidariteinternationale@etterbeek.brussels

Samedi 18 et dimanche 19 mars

69^{ème} Opération Arc-en-Ciel – Récolte de vivres non périssables au bénéfice d'associations d'enfants défavorisés

Collecte en porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie des grands magasins, etc.

02 675 73 11 – info@arc-en-ciel.be – arc-en-ciel.be



SPORT

Chaque samedi

Marche urbaine – Balades modérées (2 à 3 km) en groupe à la (re)découverte de la commune

11/02 : quartier « Saint-Pierre » (rendez-vous à 10h place St-Pierre, derrière l'arrêt du tram 81)

18/02 : quartier « Pétilon » (rendez-vous à 10h devant la station de métro – 62-64 avenue des Volontaires)

25/02 : quartier « Roi Vainqueur » (rendez-vous à 10h devant la statue installée dans le parc)

04/03 : quartier « Theux » (rendez-vous à 10h place de Theux, devant le buste d'Hergé)

11/03 : quartier « Jourdan » (rendez-vous à 10h devant la Maison Antoine)

18/03 : quartier « Saint-Antoine » (rendez-vous à 10h sur le parvis de l'église)

25/03 : quartier « Merode » (rendez-vous à 10h à l'angle avenue de Tervueren / rue Abbé Cuypers)

Inscription obligatoire – Fin de chaque parcours sur l'esplanade de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes)

02 627 25 81 – sport@etterbeek.brussels

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Samedi 18 février et dimanche 5 mars

Ateliers d'entretien au verger

18/02 : taille et badigeon des arbres fruitiers (9h à 12h)

05/03 : entretien des petits fruits (10h à 13h)

Jardin Jean-Félix Hap (191 avenue d'Auderghem)

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels



Jusqu'au 30 avril

Enquête publique – Plan régional de gestion de l'eau 2022-2027

Pour participer : environnement.brussels

02 775 75 75 – info@environnement.brussels

VIE POLITIQUE

Lundis 13 février et 20 mars

Conseil communal

Hôtel communal – Salle Christian Debaty (31/1 avenue des Casernes) – 20h

02 627 23 22 – secretariat@etterbeek.brussels